

LE FRELON ASIATIQUE

L'identifier



Frelon asiatique

Vespa velutina nigrithorax
ou «Frelon asiatique» ou «Frelon à pattes jaunes»
Thorax noir, abdomen foncé jusqu'au 4^{ème} segment qui lui, est orangé
Pattes jaune clair, face orangée
Taille : env 2cm et 2,5cm pour les reines

Ne pas confondre avec

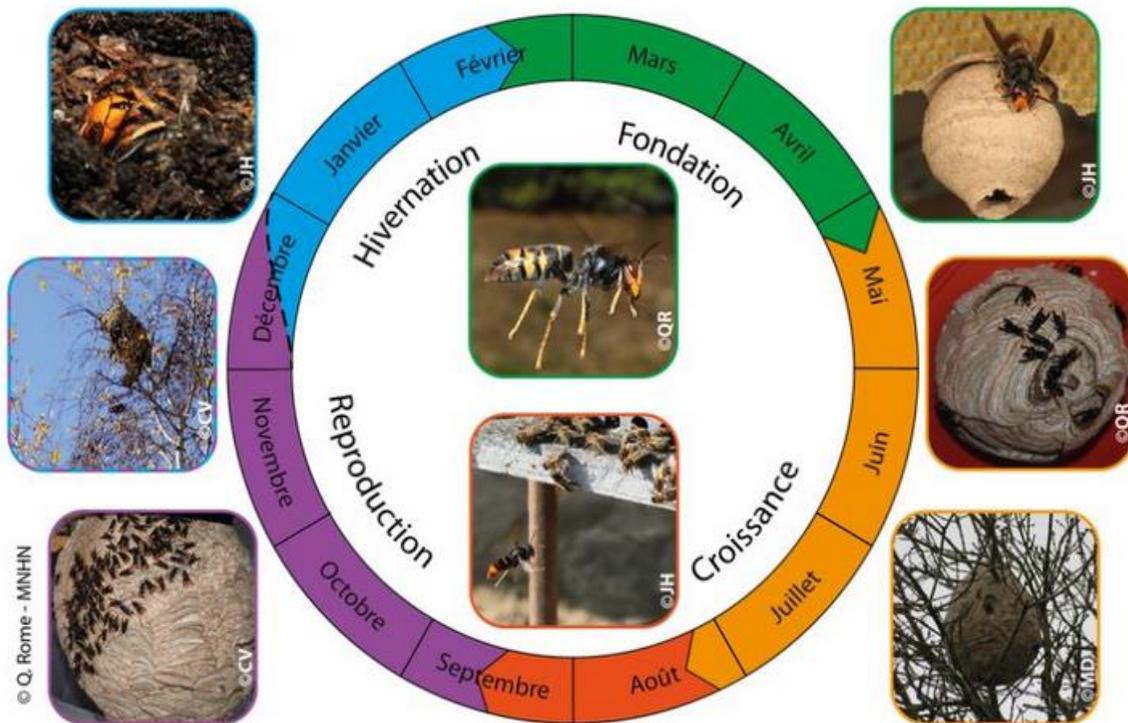


Vespa crabro ou Frelon européen
Env 2,5cm et 3cm pour les reines



Guêpe commune
Entre 1 et 2 cm

Son cycle annuel



Au printemps, la fondatrice va construire seule un petit nid primaire pour élever les premières ouvrières. Il se trouve souvent dans un endroit abrité et à hauteur d'homme

À l'été les premières ouvrières vont construire un autre nid dit «secondaire» plus gros et le plus souvent en hauteur. Il contient des milliers d'individus (jusqu'à 13 000) dont des centaines de femelles fécondées –les Gynes– qui chercheront un abri sous terre pour l'hiver et deviendront les futures fondatrices. Le reste de la colonie meurt aux premiers froids.

Pourquoi le piéger ?

Plus de 20 ans après son arrivée dans le Sud-Ouest il a colonisé la France entière et une partie de l'Europe

- Il n'a pas de prédateur naturel.
- Il s'est adapté et a accentué son comportement offensif
- Il continue de progresser de 60 km par an

Les impacts de sa présence se font sentir :

- Sur les pollinisateurs sauvages et la biodiversité,
- Sur l'économie : agriculture, arboriculture, viticulture, commerce de plein air
- Sur la santé humaine : la prolifération de ses nids représente un réel danger
- Sur la filière apicole : c'est un prédateur majeur des abeilles mellifères

Le Piégeage de printemps est essentiel pour capturer les fondatrices au sortir d'hibernation et limiter le nombre de nids
(une fondatrice piégée avant fin mai = un nid en moins
soit en moyenne 10 000 frelons en moins et 12 kg d'insectes épargnés -dont 50% d'abeilles-)

Comment le piéger ?

A partir de quand piéger ? A compter de février, dès que les températures atteignent 13 à 14° en journée

Quel type de piège utiliser ?

- Privilégier un piège sélectif pour ne pas capturer d'autres insectes utiles à la biodiversité : il permet aux petits insectes qui s'y aventureraient de ressortir

Exemples de pièges sélectifs



Nasse à double entrée. Piège adapté aux préparations liquides ou sèches (l'appât est positionné dans un double fond, non accessible aux insectes)



Grille à fixer ou cône à visser. Piège à entrée simple, sans double fond. Compatible uniquement avec appât sec (éviter noyade d'insectes utiles)

Quel emplacement privilégier ?

- A proximité des anciens nids, dans les arbres et arbustes fleuris
- A proximité de points d'eau bien exposés au soleil
- A proximité des composteurs ménagers
- A proximité des bâtiments désaffectés, peu fréquentés
- Idéalement au soleil le matin et plutôt à l'ombre l'après-midi,
- Entre 50cm et 1,50m de hauteur

Quel type d'appât utiliser ?

Au printemps, le frelon recherche prioritairement du sucre. Ensuite il est gros consommateur de protéines (insectes dont abeilles) pour élever les larves du nid

Au printemps, privilégier :

- préparation liquide : 2/3 bière avec alcool + 1/3 sirop fruits rouges -cassis, grenadine..
 - préparation plus sèche, à la portée de tous : lit de brindilles avec sirop fruits rouges seul ou cire d'abeilles
- A partir de juillet, les mêmes préparations qu'au printemps et tout aliment odorant contenant des protéines (testez, la palette est large et les goûts évoluent)

Important : renouveler l'appât liquide tous les 10 à 12j maxi pour qu'il reste attractif. Si vous utilisez un piège de nature moins sélective (ex bouchons Tap-trap) ne pas le laisser traîner sans vigilance ni renouvellement car il finira par capturer toutes sortes d'insectes utiles

Divers

- Les frelons capturés dans une préparation sèche seront noyés ou congelés pendant 45 mn minimum.
- Un piège contenant déjà des frelons attire ses congénères et repousse les abeilles. Quand vous renouvelez l'appât, introduisez quelques frelons morts

→ Vous souhaitez contribuer au piégeage ou obtenir davantage d'information ?
Contactez abeillesudvendee@gmail.com ou 06 37 84 22 77 - 06 11 34 01 35 – 06 07 80 52 57